PAIE

Paie des salariés détachés expatriés et impatriés : qualifier, calculer et déclarer

Dès qu'un salarié franchit une frontière la paie change de logique. Le rattachement au régime social le maintien ou non de la protection sociale d'origine l'imposition des revenus et la prise en charge des frais de mobilité dépendent du pays concerné et de la durée de la mission. Une qualification approximative se paie au retour du salarié. Ces 14 heures organisent la paie des situations de mobilité internationale. Le participant qualifie la mobilité détermine le régime social applicable construit une rémunération de mobilité traite la situation fiscale du salarié puis établit et contrôle la paie du détaché de l'expatrié et de l'impatrié.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel**	**À partir de 1 650 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires de paie responsables paie et responsables de la mobilité internationale des entreprises implantées à l'étranger.

PRÉREQUIS
Maîtriser l'établissement d'un bulletin de paie de droit français.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier la mobilité du salarié et ses conséquences sociales
- Déterminer le régime de protection sociale applicable à la mission
- Construire une rémunération de mobilité et traiter les avantages associés
- Identifier les obligations fiscales liées à la situation du salarié
- Établir et contrôler la paie d'un détaché d'un expatrié et d'un impatrié

03 Programme détaillé

M1 Qualification de la mobilité

- Détachement expatriation ou impatriation
- Critères de distinction entre les situations de mobilité
- Pays d'accueil et accords applicables
- Durée de la mission et effets sur le rattachement
- Formalités à accomplir avant le départ
- À retenir : Le régime social découle de la qualification de la mobilité et non du seul contrat.

M2 Protection sociale du salarié en mobilité

- Rester couvert pendant la mission
- Maintien au régime français et démarches associées
- Affiliation au régime du pays d'accueil
- Couverture complémentaire et garanties de prévoyance
- Retraite et validation des périodes travaillées à l'étranger
- Cas pratique : Les participants déterminent le rattachement social de trois missions à l'étranger.

M3 Rémunération et fiscalité de la mobilité

- Construire le package sans se tromper
- Structure de la rémunération versée pendant la mission
- Primes liées à l'expatriation et prise en charge des frais
- Avantages de logement de scolarité et de transport
- Résidence fiscale et traitement des revenus concernés
- Atelier : Chaque participant construit la rémunération d'une mission à l'étranger de moyenne durée.

M4 Établissement et contrôle des bulletins

- Traduire la situation sur le bulletin
- Bulletin du salarié détaché et cotisations maintenues
- Bulletin de l'expatrié et éléments transférés
- Traitement applicable au salarié impatrié
- Déclarations concernées et contrôle avant diffusion
- Mise en situation : Les participants contrôlent le bulletin d'un salarié impatrié et relèvent les anomalies.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 650 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr